



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 8 JUILLET 2000,
À 9H00, AU 4164, CHEMIN DU HUARD, LAC CARILLON, ST-UBALDE**

Étaient présents : Pierre Bédard
Serge Lachance
Jocelyne Roberge

Étaient absents : Maurice Labrecque
Carole Paré
Sylvie Pelletier

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 JUILLET 2000

Le quorum étant basé sur 5 participants étant donné l'absence de monsieur Maurice Labrecque depuis le début et que madame Carole Paré est mandaté pour le remplacer jusqu'à son retour, la réunion a lieu selon les règles de l'Association.

Proposé par Jocelyne Roberge
Secondé par Pierre Bédard

3. ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 21 MARS 2000

Proposé par Pierre Bédard
Secondé par Jocelyne Roberge

4. SUIVI DU COMPTE RENDU DU 21 MARS 2000

└ Signalisation piste multifonctionnelle

Serge Lachance a envoyé une lettre au club Alton demandant une signalisation adéquate pour le chemin du Colvert, le chemin de la Plage et le chemin de la Marina compte tenu que la piste multi-fonctionnelle traverse ces chemins sans aucune signalisation et que ça représente un risque d'accident pour les usagers.

Suite à cette lettre, il n'y a eu aucun suivi ni du club Alton, ni de la municipalité et pas plus de la Fédération des clubs de motoneigistes.

À l'hiver une mise en demeure devrait être envoyée pour exiger une signalisation aux intersections suivantes, chemin du Colvert, de la Plage et de la Marina en spécifiant que nous tenons le Club Alton responsable de tout accident qui pourrait s'y produire.

└ Lotomatique

Des revenus de 86,87 \$ ont été déposés.

└ État de l'eau

Une lettre sera envoyée pour une analyse.

└ Devenir propriétaire

Une demande de rencontre avec le Préfet de la MRC de Portneuf sera demandée. Suite aux communications avec le maire ces derniers temps, ce dernier avait conseillé d'attendre compte tenu qu'il y aurait réunion des maires concernés par les terres publiques prochainement.

Un point important ressort, c'est que Jacques Landry de la MRC de Portneuf mentionne que c'est le gouvernement qui ne veut pas nous céder nos terrains et que la MRC n'a rien à voir là-dedans

└ Bateau à essence

Une sensibilisation sera faite dans le journal vs les demandes à la Sûreté du Québec.

└ Cotisation 1999-2000

Vérification à faire auprès de monsieur Pierre Asselin pour sa cotisation.

Les non membres pour 1999 sont : Jean Sauvageau
Robert Girard
Michel Lupien
Mario Lupien
La société des Pionniers Ltée.
Jean-Pierre Magny

5. TRÉSORERIE ET DÉPENSES

Bilan au 31 mai 2000

Le solde à la Caisse populaire de St-Ubalde au 31 mai 2000, était de 801,18 \$ plus 2 dépôts de 86,87 \$ et de 105,00 \$ le solde de la petite caisse 10,30 \$ et un autre dépôt de 101,87 \$.

6. PARC RÉGIONAL DES LACS LONG ET MONTAUBAN

L'explication du dossier est reprise par le président depuis le début en faisant état de toutes les communications établies entre lui et le maire de la municipalité (04/05 – 16/05 – 17/05 – 07/07).

Suite à la rencontre de consultation publique qui a eu lieu à la MRC de Portneuf le 24 mai dernier, et après consultation avec les personnes présentes de l'association (Jocelyne Roberge, Nicolas Sapp) et d'autres villégiateurs, il en est ressorti qu'il n'y avait aucun avantage pour les résidants du Carillon à faire partie d'un parc régional, selon les informations détenues à ce moment.

Nous avons envoyé une lettre le 8 juin qui est reproduit ci-dessous :

Permettez-moi, dans un premier temps, de vous remercier pour l'information que vous m'avez transmise sur le sujet cité en titre.

Tel que spécifié lors de notre rencontre du 24 mai à Cap-Santé, il a été convenu de nous accorder un délai afin de nous permettre de rejoindre nos membres; je vous fais donc part des réactions au projet cité en titre. Après discussion et réflexion avec plusieurs personnes, nous en venons à la conclusion, compte tenu des informations qui sont soit manquantes et/ou imprécises, qu'il n'y a pas d'avantages marquants pour les résidants du lac Carillon, à englober le secteur du Carillon dans le projet de parc régional.

Par contre, bien conscients de l'apport économique qu'une ouverture sur ce parc, mais encore plus qu'une entrée permanente, pourrait apporter à la municipalité, et après analyse des données, de l'étendue et de la carte fournie, nous croyons que vous devriez examiner les avantages d'intégrer le secteur du lac Sept-îles.

Ce secteur de terre du domaine public est déjà doté de voies d'accès conduisant à l'intérieur du périmètre visé et ces dernières n'ont pas besoin de réfections majeures pour permettre un accès

immédiat comparativement à celui du lac Carillon qui, entre la fin de la ligne électrique et l'embranchement près du lac Sept-Iles pour se diriger entre autres vers la montagne de la Tour comporte un tronçon d'environ 5 Km qui est impraticable en automobile.

De plus ce secteur offre plusieurs aménagements permanents déjà tels qu'abris, table, plage, et débarcadère. Le plus grand avantage est probablement l'accès directe de ce secteur par le rang C qui est en plein cœur de St-Ubalde. Ce lien privilégié, selon moi, permettrait d'obtenir une certaine rétention de la clientèle visée par les aménagements permanents que St-Ubalde pourrait installer à l'entrée de la municipalité, tel un kiosque d'information et/ou d'accueil afin de diriger les gens et d'offrir à ces derniers tous les services déjà en place.

Une telle porte d'entrée dans le parc permettrait d'axer encore plus sur le développement des commerces de la municipalité, car le rang C oblige les gens à entrer dans le centre de St-Ubalde et de voir tout ce qu'on y offre.

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les conseillers veuillez agréer mes salutations les plus sincères et si d'autres informations vous étaient nécessaire, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi.

Serge Lachance, Président

*c.c. : Roger Landry, Société d'aménagement et de conservation des lacs Long et Montauban
Jacques Landry, MRC de Portneuf
Membres du conseil d'administration*

Suite à ces informations, il est proposé par Serge Lachance et résolu à l'unanimité d'expliquer le dossier à tous les résidants de St-Ubalde par une publication étendue de l'Écho du Carillon dans la municipalité. Cette parution sera distribuée par l'entremise de la société canadienne des postes et par la quincaillerie Co-op.

Par cet article, nous essaierons de cerner tous les dossiers préoccupants en faisant des parallèles avec d'autres dossiers municipaux.

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Élection

Le poste de président sera libre cette année.
Celui de secrétaire est en renouvellement de mandat.
Comme représentant de secteur celui de la Sauvagine est libre.

Débroussailleuse

En date d'aujourd'hui, Serge Lachance a réalisé une douzaine d'heures d'entretien dans les sentiers, il reste donc 28 heures à réaliser.

8. L'ÉCHO DU CARILLON

└ Prochaine parution

Dès que possible pour le dossier du parc régional.

└ Commanditaires

Il reste Réjean Perron à payer. Montant à recevoir 75.00 \$.

Reporter à la prochaine réunion.

9. **AUTRES SUJETS**

Il n'y a pas d'autre sujet à l'ordre du jour.

10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Serge Lachance propose la levée de l'assemblée, laquelle s'effectue à 11h00.

Serge Lachance, Président